



Ouvrier.ère en Écoconstruction Programme détaillé

SCIC-ECLIS - 20 rue de la Violette, 22100 QUÉVERT

Cette formation est financée par la Région Bretagne dans le cadre du programme de formation régionale QUALIF EMPLOI. Elle se réalise en conventionnement avec la Fédération Écoconstruire.



Objectifs de la formation :

Accéder à une qualification professionnelle dans le domaine de l'écoconstruction

(Certification professionnelle d'ouvrier.ère en écoconstruction - Niveau 3/CAP - Fiche RNCP 34799)

Acquérir les connaissances et les compétences techniques pour exécuter des travaux de construction écologique d'habitats individuels ou de petits collectifs, de locaux professionnels ou de bâtiments publics, en neuf et rénovation.

Les objectifs de la formation visent la montée en compétences sur les compétences opérationnelles suivantes :

1- Construire une charpente et une ossature bois afin d'accueillir un remplissage en matériaux bio et géo sourcés et/ou non industrialisés s'inscrivant dans une démarche de construction durable :

- Fabriquer des éléments en ossature bois type ossature-plateforme et ossature pour béton allégé (terre-paille ou chaux-chanvre) et bottes de paille afin de s'inscrire dans une démarche de construction durable
- Planter un bâtiment à ossature bois afin de répondre aux exigences bioclimatiques et du DTU 31-2
- Réaliser un solivage avec plancher bois pour un bâtiment bioclimatique afin de s'inscrire dans une démarche de construction durable
- Réaliser une charpente simple en bois (pannes sur mur pignon et chevrons) afin d'accueillir des matériaux bio ou géo sourcés et la couverture.

2- Maçonner en matériaux géo sourcés, biosourcés et/ou non industrialisés afin de bâtir un mur ou une cloison à faible impact environnemental :

- Identifier les conditions préalables et étapes de réalisation des différentes fondations et drains périphériques pour assurer la qualité et la pérennité de l'ouvrage bioclimatique
- Réaliser, reprendre un hérisson, une dalle isolante, une chape en traitant les ponts thermiques afin de créer un support de sol ou de finition conforme aux attentes du commanditaire de l'ouvrage
- Identifier les matériaux et réaliser les dosages pour maçonner en terre crue et bâtir un mur ou une cloison à faible impact environnemental
- Réaliser une maçonnerie terre crue afin de bâtir un mur ou une cloison à faible impact environnemental
- Mettre en œuvre une maçonnerie en petits éléments hors pierre pour bâtir un mur ou une cloison à faible impact environnemental
- Mettre en œuvre une maçonnerie en pierre pour bâtir un mur ou une cloison à faible impact environnemental



Ouvrier.ère en Écoconstruction

Programme détaillé



Objectifs de la formation :(suite)

3- Isoler avec des matériaux bio sourcés et géo sourcés en vrac, manufacturés, bétons, enduits et parements afin d'assurer une performance répondant aux exigences bioclimatiques et à faible impact environnemental :

- Préparer le support afin d'isoler avec des matériaux biosourcés
- Appliquer des matériaux isolant en vrac (combles perdus) pour assurer une performance environnementale répondant aux exigences bioclimatiques
- Injecter des matériaux isolant en vrac (caissons) pour assurer une performance environnementale répondant aux exigences bioclimatiques
- Poser des panneaux isolants manufacturés pour assurer une performance environnementale répondant aux exigences bioclimatiques
- Préparer différents supports afin d'appliquer des bétons et enduits allégés
- Fabriquer un coffrage afin de bancher des bétons en matériaux bio et/ou géo sourcés et de réaliser une correction thermique
- Préparer des mélanges allégés afin de bancher des bétons en matériaux bio et/ou géo sourcés et de réaliser une correction thermique
- Remplir un banchage pour réaliser un mur, une cloison ou un doublage à faible impact environnemental et réaliser une correction thermique
- Projeter des mélanges allégés par procédé manuel et/ou mécanisé pour réaliser un mur, une cloison ou un doublage à faible impact environnemental et réaliser une correction thermique
- Maçonner des briques biosourcées afin de réaliser un mur ou une cloison à faible impact environnemental
- S'approvisionner en bottes de paille afin de préparer un chantier
- Préparer des bottes de paille afin de remplir l'ossature d'un ouvrage
- Réaliser des supports de liaison (entre bottes et structure bois, menuiserie) afin de répondre aux règles professionnelles de construction paille et d'assurer l'étanchéité à l'air
- Mettre en œuvre des bottes de paille pour réaliser un ouvrage dans le respect des règles professionnelles de construction paille
- Préparer des surfaces pour les opérations de parement
- Préparer des supports et des matières pour appliquer des enduits à base de matériaux bio et géo sourcés
- Produire et tester des mélanges à base de matériaux bio et géo sourcés afin de garantir la qualité de leur mise en œuvre
- Poser et dresser de l'enduit à base de matériaux bio et géo sourcés pour assurer la qualité et la pérennité de l'ouvrage bioclimatique
- Réaliser des enduits de finitions pour répondre aux attentes du commanditaire
- Poser des plaques de parements et/ou de bardages afin de répondre aux attentes du commanditaire



Publics :

Demandeur.euse.s d'emploi et salarié.e.s en reconversion (nous contacter si vous êtes salarié.e.s)



Ouvrier.ère en Écoconstruction

Programme détaillé



Contenus – Programme de la formation:

Bloc A Culture métier et enjeux environnementaux dans le bâtiment (108,5 H)

Bloc B La maçonnerie dans la pierre (84 H)

Bloc C Le bois (168 H)

Bloc D La maçonnerie dans la terre (112 H)

Bloc E Isolation thermique et hygrothermique (168 H)

Bloc F Accompagnement à la certification (109,5 H)

Bloc G Individualisation et sécurisation des parcours de formation (26 H)

Bloc H Alternance (28 H)



Certifications et habilitations

En plus de l'obtention de la certification finale, les stagiaires suivant la formation OEC accèdent aux certifications suivantes :

Sauveteur Secouriste au Travail (SST), Montage/Démontage d'échafaudages (R408), Règles Pro Paille, Certification Construction Durable, Certification chaux-chanvre



Modalités pédagogiques et organisation du parcours de formation :

- Des interventions théoriques en salle, des visites et observations sur sites
- Des travaux coopératifs, des apprentissages sur chantier école et/ou sur plateau technique
- 3 périodes de stage en entreprise
- Organisation du parcours de formation : 1/3 chantier d'application, 1/3 en centre de formation et 1/3 en entreprise.



Informations pratiques :

- Durée de la formation :
 - Formation en centre (dont chantiers d'application) : 804 heures
 - Stages en entreprise : 378 heures
 - Les stages en entreprise sont constitués de 3 périodes réparties sur la durée de la formation. Ils ont lieu tous les 2 mois environ
 - Total : 1182 heures
- Dates de la formation :
 - De octobre à juin
 - Inscriptions possibles de février à mai
- Lieux de formation : SCIC-ECLIS 20 rue de la Violette, 22100 QUÉVERT



Ouvrier.ère en Écoconstruction

Programme détaillé



Financements :

- QUALIF Emploi programme
 - Coûts pédagogiques de la formation pris en charge par la Région Bretagne pour les demandeurs d'emploi dans le cadre du dispositif QUALIF Emploi
- Projet de transition professionnelle pour les salarié.e.s en reconversion



Modalités d'accès à la formation :

- Dépôt d'un dossier de candidature à télécharger sur notre site <https://scic-eclis.org/formations/> ou à retirer au siège d'ECLIS
- Sélection sur dossier puis informations collectives suivies d'entretiens individuels de recrutement



Validation de la formation

Certification professionnelle de niveau 3 créée par la Fédération Écoconstruire, validée par :

Un examen final qui comprend :

- 3 jours (21 heures) consacrés à l'exécution par les candidat.e.s de trois épreuves pratiques sur maquettes
- Les membres du jury reçoivent ensuite le.la candidat.e pour un entretien individuel oral d'une heure qui porte:
 - sur le « dossier de compétences » (15 minutes)
 - sur un « entretien technique ». (45 minutes)

Des évaluations en cours de formation et les appréciations des entreprises pendant les périodes de stage sont mis à disposition des membres du jury lors de l'examen final

Pour obtenir la validation le.la candidat.e doit avoir obtenu la moyenne sur chacun des 3 blocs du référentiel



Taux de réussite et d'insertion :

- Entre 2017 et 2022 sur les 68 stagiaires présenté.e.s à la validation finale 67 ont obtenu leur certification, soit un taux de réussite de 98,5%
- Taux d'insertion global moyen 6 mois après la fin de la formation : 80%



02-96-87-94-86



Bertrand HAVARD, Coordinateur pédagogique



contact@scic-eclis.org